

CAP Services Hôteliers

EP2- B : Service du petit déjeuner
(épreuve écrite)

Barème	
▪ Partie Technologie professionnelle / 7.5 points
▪ Partie Sciences appliquées / 7.5 points
▪ Partie Gestion - Économie - Législation / 5 points
TOTAL / 20 points

corrigés

			Session 2011	
Examen et spécialité				
CAP SERVICES HÔTELIERS				
Intitulé de l'épreuve				
EP2 B : Service du petit déjeuner (partie écrite)				
Type	Date et heure	Durée	Coefficient	N° de page/total
CORRIGÉ 9		30 mn	5	1/6

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Après l'obtention de votre examen, vous avez été recruté(e) au service d'étages l'hôtel « Le Régent » classé 4 étoiles. Vos tâches sont celles relatives à l'entretien des chambres et des locaux communs aux étages. Ponctuellement, selon l'activité de l'établissement, vous participez aux tâches d'entretien du linge ainsi qu'au service du petit déjeuner en salle de restauration.

1^{ère} Partie : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE

1/ Suivant le style de restaurant, le responsable a le choix entre plusieurs modes de service du petit déjeuner. Citer trois modes de service du petit déjeuner. (1.5 point)

- En chambre
- À table
- Au buffet

2/ Comment appelle-t-on un petit déjeuner se composant d'une boisson chaude servie avec pain, viennoiseries, beurre, confiture, miel, jus de fruits ? Cocher la bonne réponse. (0,5 point)

<input type="checkbox"/>	Petit déjeuner simple
<input checked="" type="checkbox"/>	Petit déjeuner complet ou continental
<input type="checkbox"/>	Petit déjeuner anglais

3/ Énumérer quatre viennoiseries. (2 points)

- Croissant
- Pain au lait
- Pain au chocolat
- Pain aux raisins

4/ Relier les céréales suivantes, à leur définition : (1 point)

CÉRÉALES	DÉFINITIONS
Corn flakes	Bouillie épaisse à base de flocon d'avoine.
Porridge	Mais cuit sous forme de pétales, et sucré.

5/ Proposer cinq mets pouvant être servis au «brunch». (2,5 points)

- Salades composées, crudités, ...
- Produits laitiers, ...
- Poissons fumés, charcuteries, viandes froides, ...
- Pâtisseries, ...

CAP SERVICES HÔTELIERS

EP2 B : Service du petit déjeuner (partie écrite)

2/6

1. Les emballages des produits alimentaires ont deux grandes fonctions.

1.1. Les indiquer.

(1 point)

- Protéger la denrée.
- Informer le consommateur.




1.2. Indiquer quatre mentions obligatoires des étiquettes de produits alimentaires.

(1 point)

- La dénomination de vente
- La composition ou liste des ingrédients
- La durée de vie
- Les coordonnées d'un responsable
- Le code de fabrication et/ou le numéro du lot
- La quantité nette

1.3. Sur les étiquettes des boissons alcoolisées destinées au mini bar, vous relevez les indications suivantes. Indiquer leur signification.



(2 points)

	<p>La consommation de boissons alcoolisées pendant la grossesse, même en faible quantité, peut avoir des conséquences graves sur la santé de l'enfant.</p>
<p>37.5 % vol.</p>	<p>Titre alcoométrique volumique</p>
	<p>Indique que l'emballage est composé de verre recyclable.</p>
	<p>Incite le consommateur à utiliser les conteneurs des points de collecte.</p>

2. Dans votre travail, vous utilisez des appareils électriques.

2.1. Sur leurs plaques signalétiques figurent des symboles. Indiquer leur signification.

(1 point)

Symboles	Signification
	Mise à la terre des masses métalliques de l'appareil
	Double isolation

2.2. Indiquer deux précautions à prendre lors du nettoyage des petits appareils électriques tels que le grille pain.

(1 point)

- Débrancher avant d'intervenir.
- Ne pas mouiller les parties électriques.

2.3. Indiquer deux autres précautions à respecter pour l'emploi de tout appareil électrique.

(1 point)

- S'assurer du bon état des caches et des interrupteurs des appareils électriques.
- Ne jamais débrancher un appareil en tirant sur le fil.
- Ne pas toucher un appareil électrique avec des doigts mouillés.
- Prendre des précautions spécifiques en cas d'utilisation de rallonges.

2.4. Citer deux conséquences des accidents d'origine électrique sur les personnes.

(0,5 point)

- Brûlures externes ou internes
- Électrisation

CAP SERVICES HÔTELIERS

EP2 B : Service du petit déjeuner (partie écrite)

4/6

LE COMMERÇANT

5 points

Art. 1er du Code de commerce : «Sont commerçants ceux qui exercent des actes de commerce et en font leur profession habituelle».

Pour être commerçant, il faut:

- Avoir la capacité juridique : un mineur, même émancipé, ne peut pas être commerçant.
- Ne pas exercer une autre profession incompatible (qui ne s'accorde pas) avec le statut de commerçant. (Par exemple : un avocat, un notaire, un fonctionnaire ou un salarié des collectivités locales.)
- Avoir un diplôme pour exercer certains commerces (ex. : pharmacien, coiffeur).
- Ne pas avoir subi certaines condamnations.

1- À partir de vos connaissances et du document ci-dessus, répondez à la question suivante :

⇒ Ces personnes peuvent-elles être commerçantes ?

	Oui	Non	Si non, pourquoi ?
Serge , employé administratif de mairie		X	Il est employé par une commune : c'est incompatible.
		0,25 point	0,5 point
Lucas , 17 ans, émancipé		X	Il faut avoir 18 ans.
		0,25 point	0,5 point
Patricia , 28 ans, sans emploi, possédant un diplôme en coiffure	X		
	0,25 point		
Jean , 24 ans, enseignant dans une école primaire		X	Il est fonctionnaire : c'est incompatible.
		0,25 point	0,5 point

CAP SERVICES HÔTELIERS

EP2 B : Service du petit déjeuner (partie écrite)

5/6

2- Sur quel registre un commerçant est-il inscrit ?

Le registre du commerce et des sociétés

(1 point)

3- Si sur l'en-tête de la note d'un restaurant est inscrit :

Le Lion d'Or Restaurant
Sarl au Capital de 10000€
8 rue des tanneurs
12000 Rodez

- Indiquer la forme juridique de ce restaurant ?

C'est une SARL (Société à responsabilité limitée)

(0,5 point)

- Mentionner son siège social ?

8, rue des tailleurs à Rodez

(0,5 point)

- Préciser sa dénomination sociale ?

Le Lion d'Or

(0,5 point)

CAP SERVICES HÔTELIERS

EP2 B : Service du petit déjeuner (partie écrite)

6/6